

tous les poètes canadiens qui a le plus produit. Plus heureux que la plupart de ses confrères qui ont eu à subir des critiques plus ou moins acerbes, ses productions poétiques ont toujours été accueillies par les éloges unanimes de la presse et la presque totalité du public lettré en Canada.

Si son vers n'est pas précisément imprégné de ce souffle sacré qui, après avoir inspiré le poète et exalté son imagination, se communique au lecteur, en revanche, il est toujours facile, harmonieux et équilibré. On n'y voit pas de ces sautes inattendues, de ces soubresauts violents dans les idées et les expressions, que l'on regrette parfois de rencontrer dans les plus belles strophes de Fréchet. S'il n'a pas de ces conceptions vigoureuses et hardies qui frappent, d'un autre côté, il n'emploie point de ces figures triviales ou risquées qui déparent souvent les œuvres des plus grands poètes.

Son caractère calme et légèrement mélancolique le porte plutôt vers l'épique ou l'idylle que vers la grande poésie lyrique. Néanmoins, il a prouvé en plusieurs circonstances que sa muse docile savait se plier, à l'occasion, aux exigences de ce genre plus élevé. Deux fois il a été couronné aux concours lyriques de l'Université-Laval, de Québec, pour deux poèmes où, en fort bons vers, il a su exprimer les plus beaux sentiments patriotiques. Il est l'auteur de plusieurs morceaux de longue haleine et d'un grand nombre de pièces fugitives; il publiait, il y a quelques années, un recueil de ses poésies sous le titre: *Essais poétiques*, et dernièrement aussi un long poème épique qu'il a intitulé: *Les Vengeances*.

Dans les *Essais poétiques* se trouvent un grand nombre de pièces détachées qui sont d'une valeur au moins égale et que beaucoup de personnes considèrent même comme bien supérieures à celles que je viens de citer, après les avoir prises un peu au hasard. Mais l'œuvre capitale de ce volume est sans contredit une traduction d'*Évangéline*, un des poèmes les mieux réussis de Longfellow, le gracieux poète américain, que M. Lemay se plait particulièrement à imiter et à traduire. Dans ce poème, dans lequel se trouvent relatés quelques-uns des épisodes les plus émouvants de l'époque où les Acadiens restés fidèles à la France, en dépit de la conquête, furent chassés de leurs foyers par les troupes anglaises et disséminés sur divers territoires des possessions britanniques, l'auteur a dû vaincre des difficultés presque insurmontables pour ne rien sacrifier des beautés du poème original.

Comme je le disais plus haut, M. Lemay a aussi publié, dans le cours de l'année dernière, un long poème épique: *Les Vengeances*. Ce qui ajoute de l'intérêt à cet ouvrage, c'est le grand nombre de scènes de mœurs de la vie canadienne, traitées avec beaucoup de verve et d'entrain. Cette œuvre, la plus considérable de toutes celles produites jusqu'aujourd'hui par le poète canadien, a été très-favorablement appréciée par un critique français distingué, qui en a fait les plus grands éloges.

Les accords de la lyre de M. Lemay sont toujours un peu lugubres, et au milieu des notes, si harmonieuses d'ailleurs, qui s'en exhalent, s'échappent parfois des accents d'une tristesse tellement amère qu'ils feraient supposer chez leur auteur des souffrances morales ou physiques d'une nature tout à fait exceptionnelle.

Pourtant, que je sache, M. Lemay n'a jamais eu trop à se plaindre de la providence, qui, jusqu'ici, me semble l'avoir traité un peu en enfant gâté.

Nous sommes heureux de l'hommage rendu en France au talent poétique de M. Lemay. Encore une preuve que, dans ce pays des lumières littéraires, on ne trouve pas nos poètes et nos écrivains sans valeur.

On a un grand défaut, au Canada: parce qu'un écrivain ou un poète ne réussit pas dans tous les genres, ne joint pas la puissance de Corneille à la tendresse de Gresset, on le trouve médiocre; on n'a pas l'air de savoir que la plupart des grands poètes de la France se sont fait une réputation en se livrant à une spécialité. La fontaine n'a-t-elle fait autre chose que des chansons; J. B. Rousseau, des odes; Gresset, des idylles; d'autres, des élégies? Il y a une infinité de nuances dans les talents en toutes branches; l'un l'emporte sous un autre rapport, l'autre a la supériorité sous un autre rapport; c'est pour cela qu'il est difficile de dire qui est le premier poète ou le premier écrivain de son pays. Qui est le premier aux yeux de certaines personnes, est le second ou le troisième aux yeux d'un plus grand nombre; c'est souvent une question de goût, de sympathie, d'affinités secrètes de caractères et d'esprits.

L. O. D.

ALBUM DE L'INSTITUT D'OTTAWA

La valeur de ce recueil consiste dans les autographes mêmes et non pas dans les paroles qui y sont inscrites; cependant,

quelques-unes de celles-ci ne sont pas sans mérite, comme on peut le voir par les extraits suivants:

—Ce sont bien souvent ceux qui ont été le plus comblés de bienfaits de la part de la patrie qui lui causent le plus de chagrin, qui s'insurgent contre elle et cherchent à la détruire. —L'ABBÉ L. N. BÉGIN.

—Qui aurait cru qu'après cent ans on commencerait à nous rappeler la conquête du Canada en termes de mépris, quand on ne devrait parler que d'une cession honorable qui nous a laissés sur un pied d'égalité avec les autres sujets britanniques? Croit-on que les Canadiens-français auraient mis bas les armes après la victoire de 1760, si on ne leur eût garanti cette égalité, la conservation de leurs propriétés, la jouissance de leurs droits et l'exercice de leur religion? Ils avaient du courage et ils se sont fait une position que l'Angleterre a respectée jusqu'à ce jour, et qu'on ne devrait jamais cesser de respecter, tant que, de leur côté, ils continueront à remplir leurs devoirs envers leur nouvelle mère-patrie, comme ils l'ont toujours fait. —RAPHAËL BELLEMARE.

—Réunis ou séparés, les beaux-arts répandent un lustre sur la civilisation qui les appelle en existence; les productions de l'artiste, tout aussi bien que celles du poète ou de l'orateur, indiquent clairement le point d'avancement social atteint par chaque nation respective.

De là il résulte que le pays qui n'a jamais eu de littérature distincte, n'a jamais possédé un art national.

Le bon goût et le génie doivent triompher partout ou faillir nécessairement. —ADÉLARD J. BOUCHER.

—L'homme est un animal qui a le don de raisonner et de déraisonner librement. (Tiré de mes pensées inédites.) —NAPOLÉON BOURASSA.

—Être bizarre, incompréhensible, inexplicable que l'homme! En lui, tout est contraste et déraison... Vous le voyez: il n'aime rien tant que la vie, qui est le plus grand des maux; il sait que le bonheur est impossible à trouver, et il le cherche toujours, constamment, sous toutes les formes; il croit, il espère sans cesse en l'avenir, il soupire après lui, et il n'est rien qu'il regrette plus amèrement que le passé; il aime rien de ce qu'il a, et quand il ne l'a plus, il le pleure comme s'il avait perdu à jamais son bonheur même. —ARTHUR BUIES.

—... Avant l'union (de 1841), la majorité parlementaire était catholique en Bas-Canada, et quoiqu'elle fût longtemps en lutte avec le pouvoir, fit-elle jamais une injustice à la minorité protestante? —JOSEPH CAUCHON.

—Trois ou quatre lignes, cher monsieur! C'est beaucoup, quand on songe qu'il est difficile souvent d'écrire oui ou non. Mais enfin, voici, avec mes félicitations. —L'ABBÉ CHANDONNET.

—Les peuples dont le souvenir est gardé avec le plus d'amour, de respect et de reconnaissance par la postérité ne sont pas ceux qui ont ensanglanté le monde par leurs exploits guerriers, mais bien ceux dont les écrivains ont fait étinceler ces lueurs de génie qui brillent encore et brilleront toujours. Que reste-t-il des Perses, des Huns, des Médes, des Vandales, des Goths, des Sarrasins et de tant d'autres peuples barbares et conquérants? —L. M. DARVEAU.

—Si la véritable grandeur consiste dans l'alliance de la vertu et du talent, dans l'amour et la pratique du bien, nul parmi nous ne fut plus grand que l'honorable Auguste-Norbert Morin. —L. O. DAVID.

—Peut-être qu'en lisant les anciennes légendes du pays, nos enfants auront du plaisir à comparer leurs croyances, leurs mœurs et leurs coutumes avec celles de leurs pères. —CHARLES DE GUISE.

—Plus on connaît l'histoire de notre pays et de ses institutions, plus on sent grandir et se fortifier en soi le culte de ceux qui se sont illustrés au point d'apparaître tout rayonnants de gloire à travers les riantes perspectives de l'histoire. —STANISLAS DRAPEAU.

—Les éloges prodigués sans discernement deviennent parfois injurieux. Comme l'a dit un auteur, il n'y a que les gens sérieux qui se critiquent, les sots seuls s'admirent. —GONZALVE DOUTRE.

—Ce qu'il y a de remarquable dans notre existence nationale, c'est qu'en réalité, une fois que nous sommes quelque part, nous y restons. Il n'y a rien de plus difficile à arracher que des racines françaises. —HECTOR FABRE.

—Les Piles! saluons les Piles! c'est le siège d'une ville future et qui deviendra grande. —ELZÉAR GÉRIN.

—On a dit: "Racontons au peuple ses légendes avant qu'il ne les oublie." Nous croyons, nous, qu'il vaut mieux encore lui raconter son histoire, surtout cette histoire locale, intime, pratique qui est bien la sienne, cette histoire simple et fidèle qui met sous ses yeux l'origine, les progrès, les obstacles, les succès et les revers de ses institutions, et de tout ce qu'il est appelé à continuer à son tour. —HUGUET-LATOUR.

—La Religion est à l'Etat ce que l'âme est au corps... La séparation de ces deux choses amènerait la mort de la société... C'est par l'union et l'harmonie entre le Sacerdoce et l'Empire qu'un peuple jouira de la paix et marchera d'un pas sûr dans la voie de la prospérité et du bonheur. —MGR. LAFLECHE.

—Notre population est surtout agricole; la plupart des instituteurs sont destinés à instruire des enfants de cultivateurs: il est donc important qu'ils aient certaines connaissances en agriculture, afin de les communiquer à leurs élèves. Ce serait rendre un service éminent au pays que d'inspirer aux jeunes gens de la campagne l'estime et le goût de l'état de leurs pères. —MGR. LANGEVIN.

—Étant à Mantawa, au fin fond des bois, en août 1865, j'écrivis à mademoiselle Adèle Labelle (aujourd'hui ma femme), sur une écorce de bouleau, ces mots: *Je vous aime*. Je ne crois, avant et depuis, avoir jamais rien écrit de mieux. —A. N. MONPETIT.

—En Canada, qu'on demande à ceux qui se sont distingués dans le barreau, s'ils n'ont pas puisé leur science dans les jurisconsultes anciens, et s'il ne leur a pas fallu souvent recourir aux lois romaines pour expliquer nos propres lois. —B. A. T. DE MONTIGNY.

—La création d'une littérature nationale répond à un besoin de notre société... Il nous faut une littérature propre, qui soit l'expression de nos idées et de nos mœurs, et qui puisse à son tour réagir sur elles. Aujourd'hui que tout le monde sait lire et veut écrire, on voit de suite quelle peut être l'influence d'une telle littérature pour défendre le peuple canadien contre l'invasion des idées nouvelles, et pour lui conserver son caractère primitif de simplicité et de grandeur. —L'ABBÉ NANTEL.

—Si les connaissances en histoire naturelle ont fait d'immenses progrès depuis une cinquantaine d'années, des conquêtes, pour ainsi dire sans nombre, s'offrent encore à nos recherches... C'est surtout pour le Canada que le champ de ces conquêtes demeure inexploité. Qui connaît nos oiseaux, nos poissons, nos insectes, nos mollusques, etc.? —L'ABBÉ PROVANCHER.

—Les hommes ont inventé la politique, qu'ils ont définie: la science du gouvernement. Les femmes n'ont rien inventé, mais elles conduisent d'instinct. —J. A. N. PROVENCHER.

—Il est impossible que nous n'ayions pas un grand rôle à jouer dans les destinées futures de l'Amérique, et la Providence permettra que nous accomplissions notre fin... Nous avons tout ce qui constitue une nationalité forte et vivace; nous possédons plus d'éléments nationaux que les États-Unis, et nous méritons mieux qu'eux le nom de peuple... —A. B. ROUTHIER.

—34 Victoria, chapitre XII.—Statuts de Manitoba: Acte pour établir un système d'écoles publiques dans la province de Manitoba. —JOSEPH ROYAL.

L'ABLÉGAT

La mission du délégué romain fait l'objet des commentaires de la presse protestante, non seulement en ce pays, mais même à l'étranger. Les grands journaux américains en entretiennent leurs lecteurs comme d'un événement important.

Voici ce qu'en disait le *World* de New-York, dans un de ses derniers numéros:

Il est rumeur qu'un des objets de la mission du Dr. Conroy serait la nomination d'un cardinal canadien-français. Québec a déjà vu sa cathédrale honorée du titre de Basilique, à l'occasion de son deuxième centenaire, et les différents sièges épiscopaux qui tiennent leur origine de cette église sont très-nombreux tant au Canada qu'aux États-Unis. Il y a un million de catholiques canadiens-français animés d'une ferveur permanente aussi grande que celle des catholiques celtés dans leurs jours de zèle; population qui a conservé son homogénéité en dépit de la propagande religieuse d'autres races et de l'action dissolvante des partis.

L'histoire du Canada, depuis le martyr Brébeuf, de Mgr. de Laval jusqu'à ce jour, est particulièrement riche en grands noms. Mgr. Taché de la Rivière-Rouge, Mgr. Fabre de Montréal, et son prédécesseur Mgr. Bourget, l'archevêque Taschereau de Québec, et Mgr. Lafleche des Trois-Rivières (lequel réunit honneur dans sa personne les talents de tous les Docteurs canadiens catholiques du jour, étant un orateur classique et de premier ordre dans le genre sacré et ayant des connaissances profondes sur la littérature et les mœurs des tribus indiennes): voilà autant de noms qui seraient salués avec joie pour représenter le Canada dans le Sacré-Collège.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Société Saint-Jean-Baptiste s'occupe activement de l'organisation de la fête nationale. Tout nous porte à espérer que cette fête ne sera pas moins brillante cette année que par le passé. Les sections sont déjà en bonne voie d'organisation. Outre la procession ordinaire à laquelle tous les citoyens devraient se faire un devoir de prendre part, il y aura, dit-on, dans l'après-midi, un pique-nique monstre avec jeux et tournois à Pile Sainte-Hélène, et le soir, un concert promenade à la salle Bonsecours, où les artistes et amateurs de la compagnie de M. Prume et Lavallée représenteraient les chœurs de *Jeune d'Arc*.

Nous avons déjà publié la liste des sections, d'après le tirage au sort fait à l'assemblée du 14 mai. Toutes ces sections tiendront sans doute à prendre part à la procession comme les années dernières, et nous invitons celles qui sont en retard à s'organiser au plus vite. Une des plus actives, entre autres, celle des commis-marchands, est déjà toute préparée, et n'attend plus, nous dit-on, que la décision des marchands pour s'engager à paraître à la procession. Nous ne doutons pas que cette décision soit favorable. Nos marchands canadiens-français, dont un bon nombre ferment leurs établissements le jour de la fête de la Reine, auront à cœur de ne pas rester en arrière cette fois, et de ne pas entraver la démonstration. Qu'ils s'entendent pour fermer leurs portes le jour de la Saint-Jean-Baptiste, afin que les sections des marchands et des commis-marchands puissent figurer au complet dans la procession.

Il a été définitivement décidé, à la dernière assemblée générale, qui a eu lieu lundi dernier, de célébrer la Saint-Jean-Baptiste lundi, le 25 juin, au lieu du 24, qui est un dimanche.

LES NOCES D'OR DE PIE IX

Dimanche, 3 juin, était le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX. Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore de détails sur la démonstration qui a dû être faite à cette occasion dans la ville pontificale; mais tout nous porte à croire qu'elle a été magnifique. Cette journée a terminé les fêtes des Noces d'Or, commencées le 21 mai. Jamais le monde catholique n'avait assisté à pareil spectacle. Voici les principaux anniversaires du Souverain Pontife, qui se trouvent compris dans un intervalle de cinq semaines:

Le 13 mai, quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Pie IX;

Le 21 mai, cinquantième anniversaire de sa préconisation épiscopale;

Le 3 juin, cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale;

Le 17 juin, trente-et-unième anniversaire de son élection au souverain pontificat;

Le 21 juin, trente-et-unième anniversaire de son couronnement.

En Canada, la plupart des villes et des villages ont tenu à célébrer convenablement ces anniversaires. Quelques localités ont choisi pour cela le 23 mai, d'autres le 3 juin.

A Montréal, il y a eu, dimanche, fête solennelle, avec procession et illumination générale le soir.

On célébrait en même temps la Fête-Dieu et le cinquantième de Pie IX. La solennité était encore rehaussée par la présence du délégué apostolique. Tout le monde s'accorde à dire que jamais démonstration religieuse ne fut plus imposante à Montréal. La procession a été la plus belle qu'on ait vue ici. Son Excellence Mgr. Conroy portait lui-même le Très-Saint Sacrement. Il était entouré de cinq évêques, qui escortaient le Saint Sacrement, revêtus de leurs habits pontificaux: Mgr. Lafleche, évêque des Trois-Rivières; Mgr. Langevin, évêque de Rimouski; Mgr. McIntyre, évêque de Charlottetown; Mgr. Power, évêque de Saint-Jean, Terre-Neuve. Un nombreux clergé faisait partie du cortège, qui se composait de la plupart des sociétés religieuses ou civiles. La foule était énorme sur tout le parcours de la procession.

Le cortège défila par la rue Saint-Jacques, le Carré Victoria, la rue Radegonde, la rue Lagau-chetière et s'arrêta devant l'église Saint-Patrice où un magnifique reposoir avait été construit sur la pelouse. Le Saint Sacrement y fut exposé à l'adoration des fidèles pendant que l'on chantait le *Pange Lingua*. La procession reprit sa marche, passant sur les rues Saint-Alexandre, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Saint-Lambert et Notre-Dame, et se dispersa sur la Place d'Armes.

Les rues avaient été magnifiquement décorées sur tout ce parcours. Les catholiques de Montréal se sont surpassés, et le souvenir de cette fête grandiose restera comme témoignage de leur zèle et de leur dévouement religieux.

Le soir, il y eut illumination générale. Les principaux édifices et les résidences privées étaient éclairées à grands frais.

En somme, la journée a été magnifique. La démonstration a été facilitée par une température exceptionnellement favorable.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.